

**DECISION N° 57-2026**

Portant validation du devis INCENDIS 27 SAS pour le remplacement de l'alarme incendie de la médiathèque

Madame le Maire de la Ville de Bernay,

Vu les articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu le Code de la Commande Publique ;
Vu la délibération n°12-2020 du Conseil Municipal en date du 4 juillet 2020, portant délégation du conseil municipal au Maire ;
Vu la proposition de l'entreprise INCENDIS 27 SAS ;

Considérant que l'entreprise INCENDIS 27 SAS propose l'offre économique la plus avantageuse ;
Considérant la nécessité de signer ce devis ;

DECIDE :

De valider la proposition de l'entreprise INCENDIS 27 SAS, pour le remplacement de l'alarme incendie pour un montant total de 4 480.48 € HT.

signé électroniquement le 24/02/2026,
par VAGNER Marie-Lyne, Maire

